

**ECHAFAUDAGE
DE PIED R 408**
Ref : ECH1

**MONTER, UTILISER ET REALISER LA
VERIFICATION JOURNALIERE D'UN
ECHAFAUDAGE DE PIED.**

Formation conforme au code du travail
R408 de la CRAM.



Source documentation : CNAM-CRAM-INRS

| | |
|---|--|
| Objectifs. | Se situer et être acteur de la prévention des risques. Monter, Utiliser un échafaudage de pieds en sécurité dans la limite inférieure à 24m conformément à la notice du fabricant. Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied. |
| Personnes concernées. | Toute personne appelée à travailler sur un échafaudage de pieds. |
| Niveau de formation initiale. | Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas). Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur. |
| Animation. | Par des formateurs ayant une pratique régulière des opérations énoncées dans la réglementation et préconisation de la R408, Certifiés SFECE. |
| Moyens pédagogiques. | Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues. Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités. Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire. Contrôle des connaissances assurées régulièrement tout au long du stage. Document regroupant les divers thèmes, remis à chaque stagiaire. |
| Durée préconisée. | 3 jours (21 heures). Dont 1 jour de pratique en situation. |
| Nombre de participants | De 3 stagiaires au minimum à 10 stagiaires au maximum par formateur. |
| Contenu type de la formation. Compétences : 1.2.3.4. | Les enjeux de la prévention. Les rôles et responsabilités des différents acteurs. La prévention des risques. Signaler les situations dangereuses. Communiquer, rendre compte. Informer le responsable de chantier. Savoir réagir en cas de danger immédiat. Savoir réagir en cas d'accident. Signaler les situations dangereuses. Prévenir les risques (notamment à l'activité physique). Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent. Réaliser la vérification journalière de l'échafaudage. Examen de l'état de conservation de l'échafaudage. Identifier les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation. Comprendre et exploiter la notice du fabricant. Préparer le montage. Monter et démonter en sécurité une structure simple. Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage. Respecter les limites de charges. Maintenir l'échafaudage en sécurité. Mesures de sécurité compensatoire lorsque les mesures de protection collectives ont été déplacées. Tenir compte de la coactivité sur les chantiers. Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique. |
| Pratique | Mise en situation sur échafaudage de pied. Port des EPI obligatoires. |
| Evaluation de stage | A l'issue de l'application pratique, le formateur délivrera un certificat de fin de formation. |
| Nota | Il est vivement recommandé de former les salariés aux gestes de premiers secours. |